

**SCIC ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE  
SOCIETE ANONYME COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF  
AU CAPITAL DE 439 470 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 23 RUE ANDRE DHOTEL  
08130 ATTIGNY**

- : - : - : - : -

***SCIC ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE***

***RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS***

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de REIMS**

**17, Rue Mme De Sévigné  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES**

**Tél : 03.24.33.63.50**







## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

DM



### Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L 225-37-4 du Code de Commerce.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter

AM





d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précité par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives; que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

DM



- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charleville-Mézières,  
Le 06 juin 2019

SARL AA.COM AUX COMPTES

M. MAGNY D.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SARL AA. COM AUX COMPTES**  
Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
SARL au Capital de 15.400 €  
17, rue Madame de Sévigné  
**0800 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**  
Tél. 03.24.33.63.50 - Fax 03.24.33.63.59



**SCIC ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE**

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018**



# BILAN ACTIF

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 195	5 911	-1 716	-29.03
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	3 027		3 027	
Installations tech., matériel et outillages indus.	274 069	255 378	18 691	7.32
Autres immobilisations corporelles	3 071	3 281	-210	-6.41
Immobilisations corporelles en cours	3 912	1 878	2 034	108.31
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	226 290	221 190	5 100	2.31
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 562	853	709	83.12
<b>TOTAL (I)</b>	<b>516 126</b>	<b>488 491</b>	<b>27 635</b>	<b>5.66</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approv.	7 826	26 230	-18 404	-70.16
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	62 587	41 119	21 468	52.21
Marchandises	688	735	-47	-6.38
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés (3)	158 992	77 856	81 136	104.21
Autres (3)	571 700	626 067	-54 366	-8.68
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	20 300	20 000	300	1.50
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	17 592	16 627	965	5.80
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	4 025	1 033	2 992	289.46
<b>TOTAL (II)</b>	<b>843 710</b>	<b>809 667</b>	<b>34 043</b>	<b>4.20</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 359 836</b>	<b>1 298 157</b>	<b>61 678</b>	<b>4.75</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)





# BILAN PASSIF

Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	439 470	422 565	16 905	4.00
( dont versé : 0 )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	7 707	7 707		
Réserves statutaires ou contractuelles		14 004	-14 004	-100.00
Réserves réglementées				
Autres réserves		17 116	-17 116	-100.00
Report à nouveau	-29 628		-29 628	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-13 320	-60 748	47 427	78.07
SITUATION NETTE	404 229	400 644	3 585	0.89
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>404 228</b>	<b>400 644</b>	<b>3 585</b>	<b>0.89</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	50 000	50 000		
<b>TOTAL (I) Bis</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>		
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établis. de crédit (2)	47 141	62 782	-15 641	-24.91
Emprunts et dettes financières diverses (3)	695 447	651 447	44 000	6.75
Avances et aptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	65 294	37 800	27 495	72.74
Dettes fiscales et sociales	97 058	90 233	6 825	7.56
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	668	5 252	-4 585	-87.29
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>905 608</b>	<b>847 514</b>	<b>58 094</b>	<b>6.85</b>
Ecarts de conversion passif (IV)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>1 359 836</b>	<b>1 298 157</b>	<b>61 678</b>	<b>4.75</b>
(1) Dont à plus d'un an	344 204			
(1) Dont à moins d'un an	561 404			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				



# BILAN PASSIF

Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
(3) Dont emprunts participatifs	300 000	300 000		





# COMPTE DE RÉSULTAT

Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	17	50	-33	-66.67
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	426 341	346 840	79 501	22.92
<i>dont à l'exportation :</i>				
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>426 358</b>	<b>346 890</b>	<b>79 468</b>	<b>22.91</b>
Production stockée	21 468	-9 256	30 724	331.94
Production immobilisée	36 464	5 634	30 830	547.21
Subventions d'exploitation	9 500	7 600	1 900	25.00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 445	1 927	13 517	701.32
Autres produits	3	119	-116	-97.62
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>509 237</b>	<b>352 914</b>	<b>156 323</b>	<b>44.29</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises		782	-782	-100.00
Variation de stocks	47	-463	510	110.13
Achats de matières premières et autres approvisionnements	41 227	67 216	-25 989	-38.66
Variation de stocks	18 404	-26 230	44 634	170.16
Autres achats et charges externes	136 577	116 111	20 467	17.63
Impôts, taxes et versements assimilés	4 734	3 909	824	21.09
Salaires et traitements	219 511	173 749	45 761	26.34
Charges sociales	71 251	50 383	20 868	41.42
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	27 534	25 902	1 631	6.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	41	4 255	-4 214	-99.04
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>519 325</b>	<b>415 615</b>	<b>103 710</b>	<b>24.95</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-10 088</b>	<b>-62 701</b>	<b>52 613</b>	<b>83.91</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



# COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)	13 985	14 322	-337	-2.35
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	316	85	231	271.57
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>14 301</b>	<b>14 407</b>	<b>-106</b>	<b>-0.74</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	17 534	12 455	5 080	40.79
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>17 534</b>	<b>12 455</b>	<b>5 080</b>	<b>40.79</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>-3 233</b>	<b>1 953</b>	<b>-5 186</b>	<b>-265.56</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-13 320</b>	<b>-60 748</b>	<b>47 427</b>	<b>78.07</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>523 538</b>	<b>367 321</b>	<b>156 217</b>	<b>42.53</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>536 859</b>	<b>428 069</b>	<b>108 790</b>	<b>25.41</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-13 320</b>	<b>-60 748</b>	<b>47 427</b>	<b>78.07</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FIZALYS







**SCIC ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**



# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations	
	Produites	Non produites NS                      NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0	
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE	0	
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0	
LES ENGAGEMENTS		NS
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NS
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		
LES EFFECTIFS		NS
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
COMMENTAIRES		



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2018.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans ans
- Installations techniques	3 à 5 ans ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 5 ans ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement			
		<b>TOTAL</b>			
CORPORELLES		Autres postes d'immobilisations incorporelles			
		<b>TOTAL</b>	21 725		1 106
		Terrains			
		Sur sol propre			
		Constructions			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			3 035
		Installations techniques, matériel & outillage industriels	358 216		41 168
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Autres immos corporelles			
		Matériel de transport	4 400		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	9 892		2 016
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours	1 878		2 034
		Avances et acomptes			
		<b>TOTAL</b>	374 387		48 253
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	221 190		5 100
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	853		709
		<b>TOTAL</b>	222 043		5 809
		<b>TOTAL GENERAL</b>	618 154		55 168

  

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.				
		<b>TOTAL</b>				
CORPORELLES		Autres postes d'immob. incorporelles				
		<b>TOTAL</b>			22 831	
		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			3 035	
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			399 385	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
		Autres immos corporelles				
		Matériel de transport			4 400	
		Mat. bureau, inform., mobilier			11 908	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours			3 912	
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>			422 640	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			226 290	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			1 562	
		<b>TOTAL</b>			227 852	
		<b>TOTAL GENERAL</b>			673 323	



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	<b>TOTAL</b>				
Autres Immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	15 814	2 822		18 636
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.			8		8
Inst. techniques matériel et outil. industriels		102 838	22 571		125 409
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport		2 359	1 467		3 826
Mat. bureau et informatiq., mob.		8 652	666		9 318
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	113 850	24 712		138 561
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>129 663</b>	<b>27 534</b>		<b>157 197</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.	<b>TOTAL</b>							
Terrains								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
	<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
		Frais d'émission d'emprunt à étaler				
		Primes de remboursement des obligations				



Comptes annexés au rapport  
SARL AA.COM. AUX COMPTES

# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle



## ÉTAT DES STOCKS

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

### TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	734.61	687.72	734.61	687.72
Matières premières	26 230.00	7 826.00	26 230.00	7 826.00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	41 119.20	62 587.20	41 119.20	62 587.20
<b>TOTAL</b>	<b>68 083.81</b>	<b>71 100.92</b>	<b>68 083.81</b>	<b>71 100.92</b>





# ACTIF CIRCULANT

**1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 562		1 562
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	158 992	158 992	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	175	175	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 024	8 024	
	Impôts sur les bénéfiques	8 983	8 983	
	Etat & autres coll. publiques	2 397	2 397	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	552 121	552 121	
Charges constatées d'avance	4 025	4 025		
<b>TOTAUX</b>		<b>736 279</b>	<b>734 717</b>	<b>1 562</b>
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 025
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>4 025</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	75 166
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>75 166</b>



# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine et de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	47 141	2 937	12 569	31 635
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	300 000		25 000	275 000
Fournisseurs & comptes rattachés	65 294	65 294		
Personnel & comptes rattachés	5 670	5 670		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	46 566	46 566		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	41 196	41 196		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 626	3 626		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	395 447	395 447		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	668	668		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>905 608</b>	<b>561 404</b>	<b>37 569</b>	<b>306 635</b>

Renvois (1) : Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) : Montant divers emprunts, dett/associés



## COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

3 119

Dettes fiscales et sociales

33 501

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

**TOTAL DES CHARGES À PAYER**

**36 620**





## CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

1002047 - SA ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 8 430 €.

Utilisation du CICE : Trésorerie

